



## RETOUR VERS LE FUTUR

- 1) le plantage du système CACAO n'est pas considéré comme une situation dégradée puisqu'une telle panne n'est pas listée dans le MANEX ch.3 « Procédures situations dégradées ». Dans le cas d'un plantage, aucune régulation n'est mise en place, la solution de fermer le centre n'est pas retenue et on travaille comme dans les premières heures du contrôle aérien : une carte papier, des plots, de la HF, pour gérer du trafic transatlantique... Le cas est déjà arrivé, de nuit.



- 2) Pire, dorénavant la maintenance opérationnelle n'est plus assurée le soir, la nuit et le we. Seules sont mises en place des astreintes, qui ne peuvent gérer que les pannes de niveau 1. Pire encore, certaines semaines, il n'y a tout simplement pas d'astreintes...

### Conclusion

- il est urgent de mettre en place un GT pour définir les régulations et un plan pour assurer la sécurité des vols lors du plantage de CACAO, le temps qu'il soit dépanné ;
- il est nécessaire que nos contraintes soient reconnues à travers le groupe C, pour tous les services.

